



Plan de transition écologique

BILAN 2020

MISE EN CONTEXTE

En novembre 2019, la MRC de Nicolet-Yamaska est devenue la toute première MRC à adopter un **Plan de transition écologique** à l'échelle supra-locale, s'affichant ainsi comme un indéniable leader du milieu rural en faveur de la transition écologique. Le plan soulève cinq grands enjeux du territoire : la gestion de l'eau, la gestion des matières résiduelles, la biodiversité et les milieux naturels, les changements climatiques et l'aménagement du territoire.

Quarante actions ont été identifiées dans le Plan de transition écologique. Elles permettront d'atteindre les cibles environnementales que la MRC de Nicolet-Yamaska s'est fixées. Nous vous présentons le bilan de la première année de mise en œuvre du plan d'action qui s'étalera sur cinq ans.

Bonne lecture!

Mot de la présidente

C'est avec fierté que nous vous présentons ce bilan de la première année de notre Plan de transition écologique. Militante pour l'environnement, l'engagement des élus de la MRC de Nicolet-Yamaska à l'égard de l'Environnement me conforte et me donne un peu d'espoir.

Avec la crise de la COVID-19, nous prenons conscience de nos fragilités et de la nécessité d'agir en amont. D'autres types de pandémies nous attendent : sécheresses, feux, inondations, nouvelles maladies d'origine animale. Souhaitons de tout cœur que nous tirions rapidement des leçons de la situation actuelle !

Denise Gendron

Mairesse de Sainte-Monique

Présidente du comité d'aménagement durable et environnement de la MRC de Nicolet-Yamaska





Plan de transition écologique

BILAN 2020

Gestion de l'eau

Une grande démarche de sensibilisation et d'information à l'importance des bandes riveraines a été entreprise cette année. Un [cahier de sensibilisation](#) destiné au milieu agricole a été distribué aux 400 propriétaires dont la bande riveraine a été inspectée, représentant un total de 277 km. Des avis de courtoisie ont été émis auprès des producteurs qui ne respectaient pas la réglementation. Ces endroits seront revisités en 2021 pour s'assurer du respect de la bande riveraine. À terme, l'ensemble des bandes riveraines, agricoles et résidentielles, seront inspectées.



En plus des inspections, les bandes riveraines des cours d'eau ayant subi des travaux au courant de l'année ont été délimitées et identifiées par des piquets. Cette initiative permettra aux propriétaires riverains de mieux repérer la zone où ils ne doivent pas réaliser d'intervention et ainsi favoriser le maintien de la bande riveraine.

Gestion des matières résiduelles

Selon les exigences gouvernementales, les MRC doivent revoir leur plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) tous les cinq ans. Le PGMR actuel arrivant à échéance, le mandat de le réviser a été octroyé à la Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska, une démarche qui se poursuivra en 2021. Le nouveau PGMR et le plan d'action s'y trouvant jouera un rôle clé pour l'atteinte de l'objectif de réduction de 20% de l'élimination des matières résiduelles résidentielles.

De plus, la MRC de Nicolet-Yamaska collabore avec la SADC de Nicolet-Bécancour ainsi que la MRC de Bécancour à relancer un projet d'économie circulaire couvrant le territoire de ces deux MRC. Une demande de financement a été déposée afin d'engager une ressource dédiée à ce projet.



Plan de transition écologique

BILAN 2020

Biodiversité et milieux naturels

La réalisation du plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) s'est poursuivie. L'année 2020 a permis d'établir les bases de la démarche ainsi que de compiler les informations pour réaliser les portraits et les diagnostics. Le mandat de coordination et de réalisation de la démarche a été confié au Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) et est réalisée conjointement avec les MRC d'Arthabaska, de Drummond et de L'Érable. Pour suivre les étapes de la démarche, consultez patrimoinenaturel.ca.



ICI, ON S'ENGAGE
Pour notre patrimoine naturel

La MRC de Nicolet-Yamaska a également adhéré au Fonds des municipalités pour la biodiversité (Fonds MB), une initiative de la Société pour la nature et les parcs du Québec (SNAP Québec) et de la Fondation de la faune du Québec visant la conservation du territoire et la protection des espèces. En adhérant à ce programme, la MRC s'engage à verser pour les trois prochaines années l'équivalent de 1 \$ par unité de taxation dans le Fonds MB, ce qui équivaut à la somme de 14 188 \$, somme qui sera bonifiée et égalée grâce à la contribution du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec.

Changements climatiques

En janvier, la MRC de Nicolet-Yamaska a adhéré au programme Partenaires dans la protection du climat (PPC) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) visant à accompagner les municipalités pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et lutter contre les changements climatiques. La première étape de ce programme étant d'établir l'inventaire des émissions de GES, un mandat a été confié à la firme YHC Environnement pour réaliser celui de chacune des municipalités du territoire. La firme réalisera également une stratégie de réduction pour chacune d'entre elles.

Une demande d'aide financière a également été déposée au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) afin d'accompagner les municipalités à intégrer les vulnérabilités et les risques liés aux changements climatiques à la planification municipale. Ayant reçu une réponse positive à la demande, le projet démarrera à l'hiver 2021.



Plan de transition écologique

BILAN 2020

Aménagement du territoire

En septembre dernier, la MRC a débuté une étude du potentiel en mobilité durable. Cette étude comportera des recommandations de mise en œuvre et touchera à la fois les transports collectifs, actifs et adaptés. Elle traitera de la multimodalité et de l'intermodalité des déplacements (autopartage, stationnements incitatifs, réseau de bornes de recharge électriques, vélos en libre-service, etc.). Les besoins des familles, des travailleurs et des aînés seront pris en compte. Il s'agira donc du développement d'une vision globale et intégrée de la mobilité sur le territoire.

À VENIR EN 2021

L'année 2021 s'annonce tout aussi chargée que l'année 2020 ! Bien entendu, plusieurs projets entrepris cette année se poursuivront : la campagne d'information sur les bandes riveraines, la révision du PGMR, la démarche d'élaboration du PRMHH, le projet d'économie circulaire, l'étude du potentiel en mobilité durable, etc. À cela s'ajoutera d'autres actions concrètes comme la mise en place de réseau de bornes de recharge électriques sur l'ensemble du territoire de la MRC, le développement d'un projet pour mettre sur pied un service clés en main d'aménagement et d'entretien de bandes riveraines et de haies brise-vent ainsi que le développement d'un réseau d'infrastructures écologiques par le développement d'un projet Signature innovation.

La MRC souhaite également développer une plateforme de communications pour faire connaître et mettre en valeur les initiatives en transition écologique réalisées par les citoyens, les entreprises et les municipalités. Il est également prévu de tenir une journée de conférences et d'ateliers sur l'appropriation du concept de transition écologique.

Pour informations

819 519-2997 poste 2251

s.lord@mrcny.qc.ca

 [MRC de Nicolet-Yamaska](#)

